

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 34 (2007)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Élections au parlement 2007 : l'UDC en hausse, le PS en baisse  
**Autor:** Ribi, Rolf / Lenzin, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-912934>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**L'UDC en hausse, le PS en baisse.** Pour la cinquième fois consécutive, l'Union Démocratique du Centre sort vainqueur des élections au Conseil national. Une lourde défaite pour le Parti Socialiste. Avec 48,8%, la participation aux élections était aussi élevée que dans les années quatre-vingt. Par Rolf Ribi

Une chaude campagne électorale s'est conclue sur des résultats historiques par un froid dimanche d'octobre: l'Union Démocratique du Centre (UDC) a atteint, avec une part d'électeurat de 29%, la valeur la plus élevée qu'un parti a jamais obtenue depuis l'introduction du scrutin proportionnel en 1919. Et le Parti Socialiste (PS) retombe, avec une part d'électeurat de seulement 19,5%, sous la barre des 20% pour la première fois depuis 1991. «Les élections 2007 représentent un affermissement des forces nationales conservatrices», a jugé la «Neue Zürcher Zeitung».

La victoire électorale de l'UDC et la défaite du PS n'étaient pas attendues dans ces proportions. L'Union Démocratique, politiquement à droite, a gagné 7 nouveaux mandats et occupe désormais 62 des 200 sièges du Conseil national. Elle possède ainsi tout autant de représentants à la Chambre du peuple que le Parti radical démocratique (PRD) et le Parti démocrate-chrétien (PDC) rassemblés et presque autant de députés que

le camp rouge et vert réuni. L'écart avec le PS en tant que deuxième plus grand parti au Conseil national s'élève à pas moins de 19 sièges. L'UDC a été à même de consolider sa part d'électeurat dans presque tous les cantons et ce, non seulement dans ses territoires d'origine du Mittelland et de Suisse orientale, mais également en Suisse centrale et en Suisse romande.

Quelles sont les raisons de cette ascension unique, d'un point de vue historique, de l'UDC? Elle prend le pouls du peuple et s'occupe des sujets qui préoccupent les gens dans le pays. Elle pratique un marketing politique convaincant et sait comment s'y prendre pour mobiliser ses membres pendant la campagne électorale. Elle dispose de ressources financières manifestement inépuisables sans devoir les publier. Et surtout: avec

le conseiller fédéral Christoph Blocher, le parti possède une figure de proue charismatique qui a exhalé des sentiments patriotiques sur des milliers d'affiches électorales dans tout le pays.

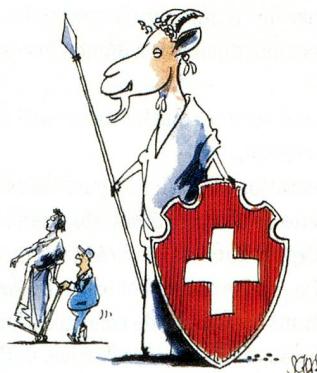
Alors qu'il y a deux ans encore, les socialistes voulaient devenir le plus grand groupe du Parlement, ils subissent aujourd'hui cette

vertigineuse dégringolade, avec la perte de 9 mandats, à seulement 43 sièges au Conseil national et une part d'électeurat restée sous les 20%. Le parti a ainsi perdu 3 mandats dans le canton de Zurich, 2 à Berne et un siège à Bâle-Ville, Neuchâtel, Soleure et en Valais. Le PS connaît certes de bons résultats en politique sociale et

environnementale, mais le parti n'a pas été capable de clarifier ses thèmes. De nombreux partisans du PS ont voté cette fois pour le Parti écologiste suisse (PES, Les Verts) et les Verts libéraux (GLP). Face à la perte des 9 sièges du PS, ces deux partis écologistes ont gagné 10 mandats.

Le deuxième perdant de ce dimanche électoral était le PRD bourgeois. Incapable de freiner sa tendance à la baisse depuis plusieurs années, il a perdu 5 nouveaux sièges pour en compter à présent 31. La part d'électeurat de ce parti fondateur de l'État fédéral moderne a chuté de 1,5% pour atteindre la valeur la plus basse jamais enregistrée, 15,6%. Les Radicaux ont perdu un siège dans les cantons de Schaffhouse, Soleure, St-Gall, Vaud et Zurich. Le petit Parti libéral suisse (PLS) a pu maintenir ses 4 mandats en tant que partenaire du groupe radical.

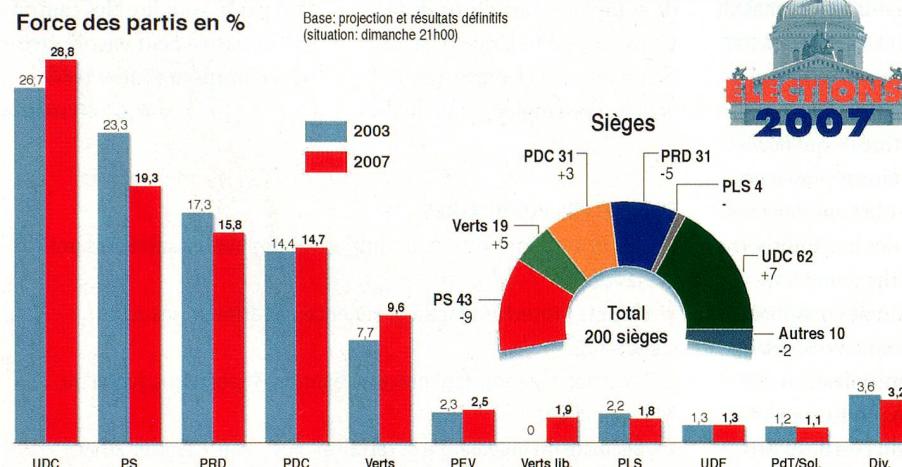
Pour la première fois depuis 1979, le PDC bourgeois a pu revenir sur la scène nationale, gagnant 3 sièges pour en atteindre 31. Les démocrates-chrétiens et les radicaux ont ainsi le même nombre de sièges au Conseil national. Avec 14,6%, le PDC n'a toutefois pas atteint son objectif avoué d'obtenir plus de 15% de part d'électeurat. Sa part d'électeurat étant inférieure à celle du PRD, il doit temporairement ajourner son droit à un second siège au Conseil fédéral. Le PDC a gagné un siège dans les cantons d'Argovie, de Soleure, de Vaud, du Valais et de Zurich et a perdu un mandat dans le Jura et à Obwald.



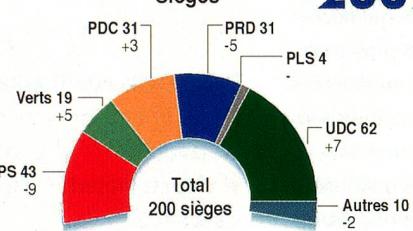
Le caricaturiste Schaad dans le «Tages-Anzeiger».

#### Élections au Conseil national 2007 – résultats

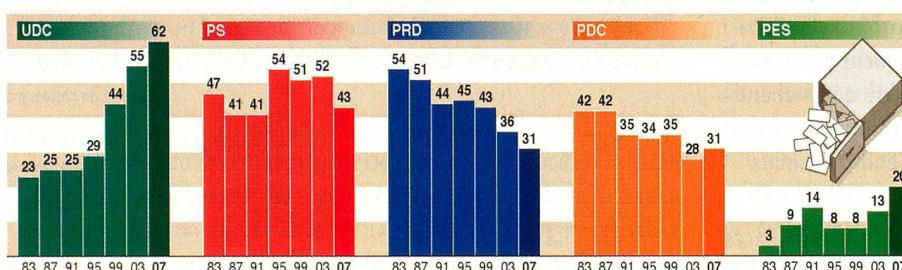
##### Force des partis en %



Sièges



#### Élections au Conseil national – répartition des mandats 1983–2007





La bise UDC souffle sur toute la Suisse. Le caricaturiste Burki dans «24 heures».

Les Verts sont les grands vainqueurs des élections aux côtés de l'UDC. Avec 9,6%, ils n'ont pas tout à fait atteint leur objectif souhaité de 10% de part électorale. Toutefois, le groupe du PES a gagné 7 sièges pour en atteindre 20 au Conseil national. Deux mandats à Zurich et un dans les cantons de Bâle-Ville, Berne, Genève, Soleure et Vaud sont allés aux Verts. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 qu'est né l'actuel PES comme mouvement de citoyens. Il est maintenant le cinquième plus grand parti du pays et fait pour la première fois son entrée au Conseil des États grâce à son mandat dans le canton de Genève. Le parti est clairement de gauche, mais incarne les thèmes écologiques avec le plus de crédibilité.

#### Stabilité au Conseil des États

De prime abord, les élections au Conseil des États n'ont pas apporté de profonds change-

ments. Dans le canton de Bâle-Campagne, un siège est maintenant passé aux socialistes et, à Genève, Les Verts sont parvenus pour la première fois à entrer à la Chambre des États. Les 46 mandats ne sont pas encore tous attribués, seuls 29 des 41 sièges ouverts aux élections sont occupés. Un second tour d'élections devrait permettre de répartir 12 sièges entre les cantons de Zurich, St-Gall, Lucerne, Neuchâtel, du Valais, du Tessin et de Vaud. Grâce au PDC et au PRD, la Chambre haute est certes occupée par un centre bourgeois solide. Mais de petits reports de sièges pourraient déjà montrer leurs effets – par exemple en cas d'alliance possible du PDC avec le PS et Les Verts.

#### Avant les élections fédérales

Les élections au Parlement seront suivies le 12 décembre par celles du Conseil fédéral. Trois clarifications s'ensuivent: après le renforcement du camp de la droite, il est peu probable que le conseiller fédéral Christoph Blocher ne soit pas réélu, comme le souhaitent les socialistes et les écologistes. Il est encore trop tôt pour un second conseiller fédéral du PDC au détriment du PRD. Et même pour Les Verts, un siège au Conseil fédéral est encore hors de portée.

#### POLITIQUE: DEUX SCRUTINS LE 24 FÉVRIER

*En février, le peuple devra se prononcer sur une réforme de l'imposition des entreprises et sur l'initiative populaire «Contre le bruit des avions de combat à réaction dans les zones touristiques».*

Par la réforme fiscale en question, le Conseil fédéral et la majorité bourgeoise du Parlement entendent atténuer la double imposition d'entrepreneurs qui sont en même temps actionnaires de leurs sociétés et qui paient aujourd'hui l'impôt sur le bénéfice de leur entreprise et sur les dividendes. Les détenteurs d'au moins 10% du capital d'une société anonyme ne doivent plus, à l'avenir, être

imposés qu'à raison de 50% sur les dividendes s'il s'agit d'une fortune commerciale ou de 60% s'il s'agit d'une fortune privée. Les cantons sont tenus de reprendre ce principe d'imposition partielle, mais sont libres de définir leurs propres taux. Pour les partisans de l'initiative, ce modèle sert en premier lieu à encourager les petites et moyennes entreprises. Mais la gauche et Les Verts y voient en revanche un allègement fiscal injustifié des grands actionnaires, raison pour laquelle ils ont déposé un référendum contre ce projet, avec succès.

L'initiative contre le bruit

des avions de combat est issue des discussions qui ont eu lieu autour du bruit engendré par les avions militaires dans la région de l'aérodrome de Meiringen. Elle exige une interdiction des vols d'exercice militaires dans les zones de détente touristiques. Sa tenue ne permet toutefois pas de définir clairement son champ d'application. De l'avis du Conseil fédéral et du Parlement, l'acceptation de l'initiative restreindrait considérablement les espaces d'entraînement des avions de combat, ce qui empêcherait la réalisation d'exercices crédibles. Ils rejettent donc cette initiative populaire.

RL

#### Historique!

Le résultat des élections du Conseil national peut être qualifié d'historique. Depuis l'introduction du scrutin proportionnel en 1919, aucun parti n'avait encore jamais conquis une telle part d'électeurat, comme l'a fait l'Union Démocratique du Centre le 21 octobre. L'UDC est même parvenue à progresser là où l'on pensait qu'elle avait déjà atteint les sommets. De l'autre côté, les socialistes ont essuyé une défaite d'une ampleur tout aussi historique. Entré en campagne avec l'ambition de devenir le parti le plus fort, le PS se situe maintenant 10% et 20 sièges derrière l'UDC. Malgré des gains marqués, Les Verts n'ont pas pu compenser toutes les pertes du PS. Au bout du compte, le centre de gravité s'est par conséquent déplacé légèrement vers la droite.

Les blocs restent globalement stables malgré tout. Grâce aux gains des démocrates-chrétiens et des Verts libéraux qui se présentaient pour la première fois, ce camp qui caractérise en général les solutions susceptibles de rallier une majorité a conservé sa force. À l'avenir également, les pôles de gauche et de droite ne pourront s'imposer que s'ils consentent à des compromis avec le centre. D'autant plus que le PDC et les Radicaux continuent de disposer d'une majorité au Conseil des États.

Après une campagne électorale de longue haleine et aussi violente pour la situation suisse, le retour aux questions de fonds s'annonce. Suffisamment de thèmes importants sont en suspens: au cours des quatre prochaines années, il faudra examiner la libre circulation des personnes avec l'UE, financer l'assurance-invalidité et entamer les réformes de l'assurance-maladie et de l'AVS. Le développement des infrastructures de transport, la réforme du paysage des hautes écoles ainsi que l'intégration de la population étrangère résidente sont en outre à l'ordre du jour.

Après sa victoire électorale, l'UDC prétend, à juste titre, gouverner. Malgré ses succès, elle n'est cependant pas un parti majoritaire, mais «seulement» un parti de 30%. Elle ne peut donc assumer un rôle dirigeant que si elle s'écarte des exigences maximales et consent à des compromis permettant de constituer une majorité. Sinon, un blocage menace.

RENE LENZIN